



Algérie : des législatives prérévolutionnaires

Par [Cherif Aissat](#)

Mondialisation.ca, 09 mars 2017

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Sous les impératives et impérieuses nécessités de maintien de la paix en Algérie par l'évitement et l'extinction de toutes les nombreuses et visibles causes pour un ou plusieurs conflits armés ; de la préservation de son intégrité territoriale et du fonctionnement de l'État, les Algériens éliront le 4 mai 2017 les députés qui siègeront à la première assemblée populaire nationale sous la nouvelle et bâtarde [a] constitution votée en mars 2016. Des députés qui ont levé la main pour l'approuver seront candidats pour cette législature pourraient être réélus.*

C'est un Exécutif très nerveux qui ordonne des arrestations tous azimuts et fait dans la théorie du choc ses moyens pour maîtriser une Algérie d'Algériens usés par la faiblesse de ses responsables-clé et les menaces qui pèsent sur leurs lendemains.

Avec la série de violations de droits de l'homme, la présidence de la République confirme que la constitution est un texte de soumission à l'ultralibéralisme et en refusant de répondre à la dotation du pays d'un hymne national bilingue [1] et de faire de l'amazighité une force prouve que l'officialisation de tamazight est une fumisterie qu'elle agitera encore pour le 20 avril prochain, anniversaire des événements éponymes de 1980.

Le Spoil System [b] et le wébérisme [b] en Algérie

L'Algérie va, depuis 1830, sur ses deux siècles de colonialisme d'extermination et de sous-développement. Après une révolution mythique et une indépendance gagnée par un peuple, une partie pour être précis, pauvre et brave, en croissance démographique négative, menée par une minorité faite d'utopistes, de génies et de stratèges, les pouvoirs qui se sont succédé ont fait du Spoil System, celui de la cooptation, de la fidélité et de la peur, un mode de gestion et du wébérisme, avec moins la levée de l'impôt et plus la violence [c], de l'État son levier.

La révolution algérienne et son non-dit

Durant ce premier trimestre 2017, dans la double ambiance électorale tant en Algérie qu'en France ; avec un mouvement révisionniste venu de ce dernier pays qui a suivi les déclarations d'un candidat potentiellement futur président de cette République [2], des figures honnies ou emblématiques de la révolution algérienne ont fait l'information chaude des médias des deux pays. En Algérie, la plus exposée est un monument réputé pour sa pureté révolutionnaire : Larbi Ben M'hidi (1923, 1957).

Dans cette conjoncture porteuse de menaces sur l'Algérie, le non-dit du rappel de cette figure est l'absence d'hommes parmi les plus visibles politiquement de cette envergure à

même de conduire une révolution pacifique souhaitée par des Algériens qui sont sous le pilon de la pauvreté et du chômage introduits par le FMI et la Banque mondiale, dont l'exécution est surveillée par Français qui profitent pour faire du lobbying de pression pour les industriels de leur pays et comme indicateur : le nombre de constructeurs automobiles et banquiers français qui ont bénéficié des largesses pour leurs IDE avec le démantèlement de la loi 51/49 %.

Si toutes les mesures sont ravageuses, la libéralisation de la santé et la réduction de la taille du peuple algérien en visant sa démographie, et ainsi le remettre dans sa courbe caractéristique durant la guerre de libération sont criminelles.

K. Gosnell, Jonathan dans The politics of frenchness in colonial Algeria, 1930-1954 (University of Rochester Press. 2002. p. 22: The Demographic of French Algeria (An Imagined Country?) « [For some advocates of colonialism], [others] believed that French Algeria constituted a body in which only an elite, a select few from settler and indigenous groups, should be full participants.

Ce qui précède brosse une Algérie en situation de pré-révolution, de soulèvement ou d'explosion, qui appelle un rappel du passé.

Hocine Ait Ahmed : la trahison post-mortem

Par son lobbying diplomatique pour la libération de la patrie, son opposition aux différents régimes d'Alger, sa production livresque, la permanence de son activité et sa longévité, Hocine Ait Ahmed (1926, 2015), est, probablement, la figure algérienne la plus connue mondialement [3]

H. Ait Ahmed est un révolutionnaire utopiste ; c'est aussi un théoricien des révolutions et relations internationales qui serait de la trempe de Kenneth Waltz (1924, 2013), ancien combattant et ancien professeur dans les universités de Berkeley (Californie) et Columbia (New York). Il serait du même phénomène politique que le canadien Lester B. Pearson (1897, 1972). Ses noblesse et dignité ont fait de lui un politique naïf, non calculateur.

C'est H. Ait Ahmed qui a piloté le Contrat de Rome pour l'arrêt de la guerre civile en 1995. C'est lui aussi qui a introduit le boycott des élections en Algérie. [d]

H. Ait Ahmed a laissé en héritage trois échecs : l'assemblée constituante, l'hymne national et la vérité judiciaire sur l'assassinat de l'un de ses intimes : Ali-André Mecili (1940, 1987), un pionnier des services secrets algériens [e].

Ces trois sujets sont absents du débat politique national général et dans la campagne électorale courante y compris de la part des candidats à la mangeoire de son parti [4].

Un bref syncrétisme de ces éléments d'histoire et conjoncture

Avec des sociogénèses partageant deux siècles de relations tendues et d'influence réciproques, deux républiques, l'algérienne et la française, abusent et usent de l'histoire pour des objectifs opposés : le retour de la domination du colonisateur horripile les Algériens ; pour des objectifs économiques et culturels, les Français veulent remettre son ancienne colonie dans son escarcelle.

Dans un intense défilé, des ministres français font des allers-retours entre Paris et Alger.

Dans une indignité protocolaire, un candidat à la présidentielle française a été reçu en chef d'État par l'Exécutif algérien avec des gestes d'une excessive familiarité.

Pendant ce temps, des intellectuels algériens et français tentent de ridiculiser les Algériens. Tous ces mouvements et actions influenceront les résultats électoraux dans les deux pays et par conséquent leurs relations internationales et politiques publiques à travers les pouvoirs législatifs respectifs. Cette influence est visible dans le marchandage cyclique sur les lois relatives aux effets de la guerre d'Algérie à voter par les deux assemblées.

Les équations et les équilibres sont modifiables

La France a des avantages absolus sur l'Algérie : c'est une puissance nucléaire et corruptrice qui a une constitution qui permet à des moins de quarante (40) ans de postuler à la fonction suprême ; l'Algérie en a d'autres : un solde migratoire négatif, les ressources naturelles, ces facteurs de production non mobiles et qui manquent à la France, les pays d'Afrique du Nord, inclus ceux du Sahel peuvent, doivent, ouvrir un front pour un conflit monétaire contre la France et la zone euro en lui opposant une monnaie internationale naturelle commune pour la valorisation des échanges économiques. Le terrain d'affrontement sera le désert et les peuples de ces régions sont prêts à protéger, soutenir leurs armées en les éloignant du politique, en garantissant la paix et la sécurité de leurs familles et des installations économiques, la banque centrale en surévaluant le dinar, les expatriés assureront par solidarité les besoins fondamentaux aux moyens de tontines.

Pour que ce défi soit respectueux des souverainetés populaires et conforme au droit humanitaire international, il faut des lois que voteront leurs assemblées populaires qui intégreront la communauté du destin.

La trahison post-mortem de Hocine Ait Ahmed est évitable

En Algérie, toutes les élections présidentielles et législatives précédentes ont été soit des plébiscites, soit des cauchemars. De la constituante à laquelle a appelé H. Ait Ahmed à la dernière présidentielle, en passant par les législatives de 1992, qui, par l'aveuglement des Janviéristes, ont débouché sur une atroce guerre qui fait saigner des cœurs et torturent des mémoires à ce jour.

Alors que des événements en rapport avec l'histoire nationale ont été célébrés dans une discrétion de honte, la commémoration de la disparition de H. Ait Ahmed a été soumise à un blocus et embargo [f].

Les législatives annoncées pour mai 2017 sont viciées

Le premier vice des législatives est l'inexistence d'un droit de destitution populaire. Les Algériens qui élisent un des leurs sont en droit de le destituer s'il ne livre pas la marchandise ou commet des actes répressibles par l'éthique, la morale et les règles sociales ; les électeurs dotés de rationalité limitée ont droit à la défiance, un levier contre-démocratique.

Soumis à l'austérité, quiconque des candidats promet d'améliorer le bien-être des Algériens, en restant respectueux, est un menteur qui coûte cher parce que l'État algérien a cédé la maîtrise de ses politiques budgétaire et monétaire au FMI, Banque mondiale et institutions supranationales y compris les informelles.

La bonne foi – aléa moral – qui oblige les députés actuels à refuser à voter les lois d'application, à baisser leurs indemnités à moins de dix millions (10.000.000) de centimes par mois est absente. C'est ce que fera la future assemblée avec tous les salaires sans toucher ceux qui, par engineering comptable ou un tour de passe-passe, seront indexés sur les profits et les porteurs de titres (actions ou obligations).

Pour les droits de l'homme et les libertés civiles politiques, les députés eux-mêmes en sont dépourvus : ils ont voté une constitution dont ils ne connaissent même pas les rédacteurs et une Loi des finances fautive qui a été rectifiée par décret (ordonnance) présidentiel.

Comme quasiment tous les pouvoirs politiques ultralibéraux du monde qui sont sadiques en promettant ce que veut la clientèle et réalisent ce que veulent leurs donneurs d'ordres ; le pouvoir algérien respecte plus cet axiome : s'il craint une grande abstention c'est qu'il a peur d'une participation massive car la démocratie se définit par 10% de participation avec au moins deux concurrents seulement.

L'autre preuve de sa crainte d'une grosse affluence est la fermeture de l'information et en soumettant la population à de la diversion et des états de choc ; ainsi il libère l'espace pour le marché des voix à ceux qui détiennent la puissance monétaire pour affaiblir ceux qui ont la force populaire.

La prochaine assemblée aura compétence à uniquement lever la main pour approuver tous les projets de loi l'Exécutif, à légiférer sur les cours privés des écoliers, à renforcer les droits de propriété et des investisseurs, à démanteler les assurances, à imposer la règle des 3D pour les institutions financières, à ouvrir tous les marchés de la distribution. Elle fera dans la continuité de la sortante.

Le génie de Hocine Ait Ahmed pour sauver la patrie

L'Algérie a besoin d'un texte fondateur qui ne peut émaner que du peuple qui l'a libérée qui ne peut être que l'œuvre d'une assemblée constituante qui indexera tous les mandats électifs sur l'âge de la majorité civile ou pénale et qui éliminera l'article infamant portant à quarante (40) ans l'âge minimal pour être candidat à la présidentielle et la condition de séjour en Algérie durant plus de cinq (05) ans.

Cet article est une insulte à la mémoire de Hocine Ait Ahmed, Ali Mecili, Krim Belkacem, Mohamed Khider qui ont vécu à l'étranger et qui auraient été interdits de prétendre à la direction du pays qu'ils ont libéré s'ils étaient encore de ce monde.

L'Algérie a aussi besoin d'un hymne national bilingue pour en faire une force de cohésion et elle a besoin de vérité pour panser ses blessures, éteindre les douleurs et expier tous les péchés.

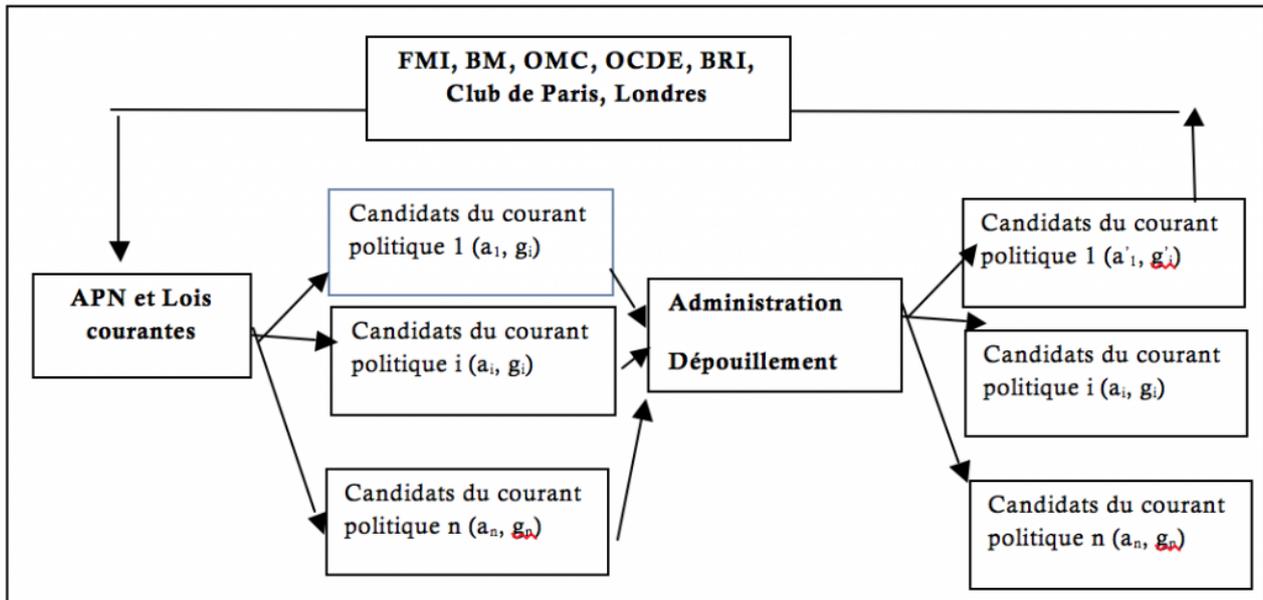
L'assassinat post mortem de Hocine Ait Ahmed est évitable

Sous la condition d'un engagement solennel devant sa tombe et en présence de son peuple de tous les candidats se réclamant de sa révolution à faire de ses trois échecs leurs priorités.

L'engagement doit être accompagné de garanties d'exécution à savoir l'introduction du droit à la défiance populaire dans la représentation parlementaire, la reconnaissance des pétitions locales à partir de cinq mille (2000) voix et l'ouverture d'une plateforme

électronique de notation et de classement des députés.

Voter ou boycotter : un dilemme [5]



La somme des a_i , qui est le nombre de candidats dans (a_i, g_i) est supérieure à 462. Par la loi, certains candidats seront éliminés et à cause des théorèmes de Von Neumann-Morgenstern, Debreu-Arrow sur les utilités, en plus d'être impossible, la somme des g_i que sont les profits espérés, les plus appréciés comme la gratuité de la santé et de l'éducation disparaîtraient s'ils sont portés par les candidats éliminés.

Après le dépouillement dans lequel intervient l'administration publique, la somme des a'_i dans (a'_i, g_i) est obligatoirement égale à 462, les profits espérés par les électeurs, à cause des mêmes théorèmes, vont changer dans un sens qui sera influencé par « la nature » qui désigne l'administration et les manipulations sur les voix exprimées.

Pour l'anecdote mathématique, un projet de loi peut être bloqué si 231 députés sont pour et 231 sont contre ; donc un nombre pair de députés est une source de blocage pour l'amélioration au sens de Pareto du bien-être social [g].

La loi électorale [6] dit que l'âge minimal pour être candidat est 25 ans. Par effet longitudinal (et non transversal) sur les générations successives, le nombre d'Algériens concernés par les lois votées qui seront exclus croîtra exponentiellement tant que les taux d'accroissement naturel des populations et brut des naissances algériennes sont positifs.

Si dans la future assemblée, trois partis sont dominants avec une majorité permanente de 232 députés et c'est ce qui est attendu, et si les gains espérés par les électeurs portés par les partis minoritaires sont supérieurs à ceux des électeurs de la majorité, la perte sera double : en bien-être et en argent. Tous les députés qui, additionnés, forment la minorité seront payés à être des spectateurs, autrement dit une source de gaspillage financier. Si un député joue l'opposant radical, une panoplie de moyens de persuasion existe. Cette minorité aura un cout financier approximatif de : 230 députes * 40.000.000 cts d'indemnités

mensuelles * 60 mois = 552 000 000 000 cts ou 552 milliards de centimes pour toute la législature.

Par le jeu du vote utile, des alliances ponctuelles sont construites, les gains espérés de tous diminueront ; si les alliances ne sont pas respectées dans le futur, les pertes en bien-être seront plus importantes.

Dans le cas idéal, si une loi qui lèse les intérêts de businessmen influents obtient favorable à toute la population obtient le consensus à l'Assemblée, elle risque d'être rejetée pour inconstitutionnalité ou anti-constitutionnalité parce que le texte fondamental a été confectionné pour l'ultralibéralisme qui a exigé de codifier dans le texte fondamental les libertés de marché et la protection de la propriété privée.

Conséquence : sous l'hypothèse que les élections auront lieu à la date prévue, le boycott, l'abstention et la participation n'auront aucun effet sur la légalité de l'assemblée ; la nuance est dans le nombre d'électeurs, les deux premiers phénomènes s'ils sont comptabilisés et s'ils sont majoritaires la dépouilleront de la légitimité populaire qui la disqualifiera pour la souveraineté.

Solution pour ce dilemme : c'est la détérioration des options pour l'amélioration des gains par une participation massive en votant contre tous les candidats, ainsi les Algériens connaîtront les courants politiques influents, identifieront l'opposition. Tous les concurrents auront la comptabilité de leur force et cesseront ces logorrhées d'idioties.

En modifiant les équations de la condition d'équilibre, l'État demeurera debout, s'il s'offre une constituante avec un hymne national et ouvrira un front conduit par l'Algérie contre l'Europe de l'euro.

Les dirigeants de l'État ont l'obligation de relancer dans les plus brefs délais le patriotisme en dotant les Algériens de cette force affective qu'est l'appartenance à cette terre amazighe qui est en danger et qui ne sera sauvée que si elle est restituée et confiée à ses hommes et femmes qui la chanteront. Les plus belles funérailles sont celles offertes par le peuple algérien. Offrez-vous ce luxe !

Cherif Aissat

Notes

() Dans cette analyse seront utilisés des théories en Politique et administration publiques, les concepts de l'ophélimité de Pareto, des utilités espérées de J. Von Neumann et O. Morgenstern, au vote utile (dilemme du Condorcet), aux stratégies pure et mixte en théorie des jeux et équilibres de J. Nash. Ils seront stylisés avec de la littérature. Les lecteurs sont invités à voir les deux vidéos suivantes, la première est présentée par un post-doctorant en mathématiques spécialiste en théorie des jeux, la seconde est plus explicite, pour mieux identifier la logique de la solution au dilemme des prochaines élections législatives algériennes.*

1. 1. Nos démocraties divisent | Démocratie 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=UIQki2ETZhY>
2. 2. Réformons l'élection présidentielle ! — Science étonnante #35 : <https://www.youtube.com/watch?v=ZoGH7d51bvc>

[a] Elle est qualifiée telle et le sera aussi longtemps que ses rédacteurs demeureront inconnus.

[b] Le Spoil System est la légitimation politique de la nomination dans les hautes fonctions de l'État que s'octroie le président des USA en désignant environ 5000 fonctionnaires de son choix. Il est défendu par le professeur en sciences politiques Woodrow Wilson (1856, 1924) ancien président des USA. Le wébérisme est un glissement sémantique du rédacteur pour désigner le constructivisme développé par Max Weber (1864, 1920), sociologue qui défend le contraire de Wilson, à savoir l'impersonnalité, la neutralité des fonctionnaires et par extension de la bureaucratie. Wilson et Weber étaient des contemporains qui se respectaient dans les théories politiques mais divergeaient sur la position et la légitimité de la bureaucratie dans le fonctionnement politique.

[c] Pour Max Weber, les deux attributs essentiels de l'État sont sa capacité à lever l'impôt et à exercer la violence légale. Par transposition, certaines organisations terroristes ont ces deux attributs.

[d] Même avec tous les sarcasmes qu'il a soulevés en lançant son premier appel au boycott, Hocine Ait Ahmed a eu le mérite de mettre la majuscule au B avec le sobriquet qu'il a reçu : Ait Boycott et le rédacteur s'excuse pour rappeler cette insolence laquelle est indispensable pour rafraichir les mémoires haineuses et sacraliser la vérité.

[e]. Ali-André Mecili fut un élément du premier service de renseignements du MALG basé en Lybie. Il a déserté l'armée algérienne en sautant d'un camion. Après son assassinat par les services secrets algériens, Hocine Ait Ahmed a écrit : L'affaire Mecili.

[f]. Pour la commémoration du premier anniversaire de sa disparition, une conférence prévue à New-York sur les actions de Hocine n'a pu être organisée. Elle a été transformée en animation vidéo. *Hocine Ait Ahmed : Présence de l'Algérie dans l'espace public international*. <https://www.youtube.com/watch?v=JGNkWLIVVXE>

[g] Ce nombre, 462 pourrait être soit une erreur de transcription par la personne qui a saisi cette loi, soit la marque de l'incompétence du législateur ou sans pouvoir fournir d'argument un acte volontaire à dessein non identifié par le rédacteur.

Sources et références bibliographiques

[1] Cherif, Aissat. *Officialisation de tamazight. Lettre à la présidence de la République*. <https://www.youtube.com/watch?v=jmO9VlrUMfk>

[2] Cherif, Aissat. *Lettre au candidat à la présidentielle française : Mr Emmanuel Macron, ces quelques mots*. <http://www.mondialisation.ca/lettre-au-candidat-a-la-presidentielle-francaise-mr-emmanuel-macron-c-quelques-mots/5556931>

[3] Connelly, Mathew. *A diplomatic Revolution: Algeria's Fight for independence*. Google.Books. "State Department officials in Washington and Tripoli began a series of clandestine meetings with Ait Ahmed and Ben Bella. They were particularly impressed with Ait Ahmed, whom they described as "silken in tone and marble-hard in content.""

[4] Hocine, Ait Ahmed. *La guerre et l'après-guerre*. Édition de Minuit. 1964.

[5] Avinash, Dixit ; Susan, Skeath ; David, Reily. *Games of Strategy*. 4.ed. W.W. Norton. Chap. 15. Strategy and Voting. pp. 589-631.

[6] Conseil du Gouvernement. *Loi électorale* <http://www.joradp.dz/TRV/FElect.pdf>

[7] Paul, Krugman ; Maurice, Obstfeld ; Marc, Melitz. *Économie internationale*. 10.éd. 2015.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Cherif Aissat](#), Mondialisation.ca, 2017

Articles Par : [Cherif Aissat](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca